



HAL
open science

La formation des enseignants, un problème de qualité dans un contexte européen

Nicolas Saby

► **To cite this version:**

Nicolas Saby. La formation des enseignants, un problème de qualité dans un contexte européen. Matapli, 2010, 91, pp.37-42. hal-01820545

HAL Id: hal-01820545

<https://hal.science/hal-01820545v1>

Submitted on 21 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La formation des enseignants, un problème de qualité dans un contexte européen

Nicolas SABY,
Directeur IREM* de Montpellier,
Président de l'ADIREM†

19 janvier 2010

Résumé

Cet article tente une analyse de quelques conditions et conséquences d'une réforme encore incertaine de la formation des enseignants. Elle s'appuie sur des études effectuées à différents niveaux.

Nous proposons dans cet article une perspective sur la formation des enseignants en France telle qu'elle se dessine depuis juin 2008 en prenant en compte les éléments connus à ce jour que sont les décrets de juillet 2009, ceux de décembre 2009, ainsi que les différentes circulaires des ministères concernés.

Le ministère de l'Éducation Nationale affiche pour cette réforme plusieurs ambitions et objectifs : <http://www.education.gouv.fr/cid25081/les-nouvelles-conditions-de-recrutement-des-personnels-enseignants-et-d-education.html>

«Les principes de la réforme

La réforme vise plusieurs objectifs :

- élever le niveau de qualification des personnels enseignants, au moment du recrutement
- intégrer la formation des maîtres dans le dispositif L.M.D. : à terme les enseignants qui seront recrutés disposeront d'un master
- préserver les possibilités de réorientation pour les étudiants qui ne seront pas recrutés
- préparer progressivement au métier avant les concours. Les étudiants pourront suivre des stages d'observation et de pratique accompagnée et des stages en responsabilité dans des classes
- offrir des mécanismes d'encouragement et de promotion sociale pour ceux qui se destinent à l'enseignement»

Le consensus est grand et non discuté que la profession d'enseignant est une profession hautement qualifiée et que le métier est de plus en plus complexe, exigeant, avec des conditions d'exercice souvent difficiles. Ces exigences imposent aussi une reconnaissance de la formation dans le cadre de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, dit «processus de Bologne». La commission européenne [1] recommande ainsi que des programmes de formation des enseignants soient créés aux niveaux master et doctorat (aussi bien qu'au niveau licence). Elle reconnaît aussi que dans beaucoup d'états membres cette formation est déjà de type universitaire d'une durée de 5 ans. C'était le cas en France depuis la création des IUFM en 1990. On peut donc s'interroger sur ce que va changer la réforme.

Comme cela est rappelé dans le livre vert [2] «il existe en Europe deux modèles de formation des enseignants ; la formation «simultanée», quand les formations disciplinaires et professionnelles ont lieu dans le même temps, et la formation «consécutive» quand la formation professionnelle succède à la formation disciplinaire» La formation actuelle était essentiellement «consécutive» et

*Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques

†Assemblée des Directeurs d'IREM

la réforme suggère de passer à un modèle simultané, ce qui était identifié par le livre vert (rapport Pochard) comme l'une des voies les plus difficiles et dépendant de l'intégration des IUFM dans les universités (Cf [2] p.182). Nous allons maintenant discuter cette réforme autour de quatre axes majeurs que sont le recrutement, en nous concentrant essentiellement sur le concours du CAPES, la formation dans quels masters et quelles universités, la formation professionnelle et continue et la qualité attendue et nécessaire.

1 Le recrutement

Le principe d'égalité devant la loi imposait au législateur de ne pas spécifier dans le décret le type de master exigible pour présenter le concours. Ainsi, peuvent se présenter aux concours les candidats détenteurs d'un master, titre ou diplôme jugé équivalent ou inscrit en dernière année de master. De ce fait, la place des concours pendant la deuxième année de master biaisera toute tentative de formation simultanée. D'une part, il sera difficile, voire impossible, d'apprécier dans une épreuve de recrutement quelle formation professionnelle aura suivie le candidat, et cela d'autant moins que le concours restera fortement disciplinaire [12]. D'autre part, l'orientation des étudiants au sein d'un master dans une spécialité ou un parcours d'enseignement sera difficile. Les stratégies suivies par les étudiants seront multiples et très probablement assez éloignées d'un choix vers un parcours préparant au métier d'enseignant. En effet, s'il est avéré que les taux de réussite aux différents concours sont de l'ordre de 5 à 20%, il n'est pas raisonnable de penser que les candidats ayant échoué trouveront des métiers dans le champ de la formation au sens large, vu les flux concernés (environ 120000 candidats aux concours de l'enseignement pour 20000 postes en 2007 [7]). L'attractivité d'une formation au débouché incertain sera alors faible. La voie du prérecrutement aurait très sûrement permis de réguler les flux de manière honnête et juste.

2 Quels masters, dans quelles universités ?

La question se pose alors de quels masters seront proposés pour la formation aux métiers de l'enseignement et par quelles universités. La circulaire du 23 décembre 2009 [11], pour la mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, fixe un certain nombre d'objectifs aux universités qui proposeront des parcours de formation aux métiers de l'enseignement. Elle propose notamment que les formations proposées soient des parcours de master ouvrant sur différents choix professionnels dont les métiers de l'enseignement. Bien sur, les universités étant les lieux privilégiés de rencontre des savoirs et de la recherche, elles ont toutes les qualités pour construire et proposer des formations pertinentes dans le cadre des masters, notamment lorsqu'elles ont intégré un IUFM. Cependant, l'orientation des étudiants se faisant préférentiellement vers des masters offrant des débouchés probables sinon certains, l'attrait de ces parcours, avec un concours en fin de cursus, devient incertain et le modèle de formation simultanée risque de perdre tout son sens. On craint que cet attrait soit faible dans des disciplines comme les mathématiques ou les autres sciences, tant la concurrence avec d'autres cursus est importante. La baisse constatée du nombre de candidats aux différents concours de l'enseignement ces dernières années est d'ailleurs un facteur inquiétant des chances de réussite du processus en cours. Ainsi, les concours restant fortement disciplinaires, les étudiants les mieux formés «professionnellement» ne seront pas les mieux formés pour réussir des concours aussi exigeants que ceux de l'enseignement. Un étudiant déterminé dans son choix de devenir enseignant aura alors tout intérêt à se préparer au concours au détriment de sa formation de master et de sa formation professionnelle, mais au bénéfice de sa réussite, quitte à reculer d'un an son entrée dans la vie active et dans la profession. On voit ainsi comment l'objectif de formation simultanée est fortement lié à la question de l'entrée dans le cursus et du recrutement. Le mode de recrutement influe sur la formation, mais le contraire est peu probable.

3 La formation professionnelle et continue

L'ambition affichée et louable d'élever le niveau de qualification des personnels enseignants ne peut se limiter à la formation initiale et à la formation disciplinaire. Le corps enseignant étant renouvelé d'un trentième chaque année, cette ambition devra être accompagnée d'un effort important sur la formation continue. Or, celle-ci est sinistrée depuis de nombreuses années comme cela a déjà été signalé et reconnu en de multiples occasions. On retiendra sur ce sujet, les propositions faites par l'académie des sciences [5] en 2007 ou par la CREM [3] en 2000, ainsi que le budget dérisoire accordé à la formation continue (40M€ sur un budget de 120G€ [4]) accompagné d'une offre dispersée et d'un nombre restreint d'enseignants formés. La commission européenne [1] ainsi que l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale [8] montre d'ailleurs les carences de la France pour la formation continue des enseignants. La formation simultanée, dont on a vu qu'elle sera incertaine, ne dispense donc pas de la formation consécutive. Celle-ci devrait prendre la forme d'une entrée progressive dans le métier. La commission européenne recommande ainsi que cette entrée soit progressive sur trois ans, avec des programmes de formation adaptés et un retour vers l'université formatrice. La formation consécutive devrait aussi prendre la forme d'une formation continue structurée et importante avec des programmes de formation diplômants pour les enseignants, leur permettant de poursuivre éventuellement dans des études doctorales. Ces programmes de formation devront s'appuyer sur les expériences acquises, notamment dans les IREM avec une collaboration forte des enseignants de terrain, des formateurs qui auront acquis eux-mêmes une solide pratique de la classe et des chercheurs dans les disciplines concernées ou en didactique.

4 La recherche de la qualité

De nombreuses études ont montré, ainsi que le rappelle la commission européenne [1], que les résultats des élèves dépendent fortement de la qualité des enseignants : « De la qualité de l'enseignement – parmi d'autres facteurs primordiaux – dépend l'aptitude de l'Union européenne à devenir plus compétitive, face à la mondialisation. Les travaux réalisés à ce sujet démontrent que la qualité des enseignants est significativement et positivement liée aux résultats des élèves et qu'elle est le déterminant intrascolaire le plus important de ces résultats (son influence dépasse de loin celle de l'organisation, de la direction ou de la situation financière des établissements scolaires). D'autres travaux ont mis en évidence l'existence de relations positives entre la formation continue des enseignants et les résultats des élèves ; ils donnent à penser « qu'un programme de formation continue (...) améliore les performances des enfants (...) [et que] la formation des enseignants pourrait être un moyen moins coûteux d'obtenir de meilleurs résultats aux épreuves d'évaluation que la réduction de la taille des classes ou l'allongement des horaires des cours » (Cf [1], p.3) ».

L'enseignement ne gagnera pas en qualité tant que l'on n'acceptera pas qu'il s'agit de former de véritables professionnels et ceci depuis la formation initiale jusqu'à la fin de la carrière de l'enseignant en passant par son entrée dans le métier. Or, accepter qu'il s'agit de véritables professionnels demande aussi d'accepter que la formation, si elle doit répondre aux exigences de qualité de cette profession, ne peut pas être décontextualisée, comme cela risque d'être le cas dans les modèles de master demandés par les différentes circulaires. Si des besoins budgétaires peuvent justifier que les parcours d'enseignants soient pensés comme intégrés dans des masters plus larges, avec un cœur disciplinaire commun, il ne sera pas possible d'intégrer pleinement la formation professionnelle attendue, tant celle-ci doit être un continuum entre la formation théorique disciplinaire et les compétences proprement pédagogiques. Cette formation devra s'appuyer sur des travaux de recherche en amont pratiqués par des spécialistes de la discipline et de la didactique de cette discipline, ainsi que par des enseignants de terrain et des formateurs.

Il ne suffira donc pas de déplacer un concours à un niveau M, pour augmenter et assurer la qualité du corps enseignant et de l'enseignement. Un programme ambitieux complet et continu de la formation des enseignants est nécessaire. L'université étant le lieu privilégié de rencontre des savoirs et de la recherche, elle devra jouer naturellement son rôle dans cette recherche de la

qualité de la formation professionnelle des enseignants en proposant des programmes de formation diplômants dans le cadre du LMD, au niveau M et D. Il est à craindre qu'une réforme incomplète, mal pensée et n'étant pas le fruit d'un consensus, aura un avenir comparable à celui d'un logiciel mal conçu et nécessitera une quantité de «patches», comme cela a déjà commencé, vu que la place de certains concours est déjà en contradiction avec les décrets de juillet 2009 : les écrits du concours de professeur des écoles seront en septembre, alors que la plupart des étudiants ne seront pas encore inscrits dans un M2.

Toute la communauté mathématique est concernée par les conséquences à court ou moyen terme de cette réforme.

Références

- [1] Commission des communautés européennes, *Améliorer la qualité des études et de la formation des enseignants*, http://ec.europa.eu/education/com392_fr.pdf, août 2007.
- [2] Pochard et al., *Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant*, http://media.education.gouv.fr/file/Commission_Pochard/18/8/Rapport+_couverture_-_12-02-08_23188.pdf, février 2008.
- [3] Commission de réflexion sur l'enseignement des mathématiques, *L'enseignement des sciences mathématiques*, Odile Jacob, Paris, 2002.
- [4] *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DEPP, http://media.education.gouv.fr/file/2008/13/0/RERS-2008_34130.pdf, 2008.
- [5] Académie des sciences, *La formation des professeurs à l'enseignement des sciences*, Recommandations de l'académie des sciences, http://www.academie-sciences.fr/actualites/textes/formation_13_11_07.pdf, novembre 2007.
- [6] Jean-Richard Cytermann, *Les choix budgétaires en matière d'éducation*, Pouvoirs, Le Seuil, 2007.
- [7] Fonction publique : chiffres-clés 2009, http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_cles_francais.pdf, 2009.
- [8] Rapport conjoint IGEN et IGAENR *La formation initiale et continue des maîtres* <http://media.education.gouv.fr/file/01/4/6014.pdf>, février 2003.
- [9] The 15th ICMI Study, *The Professional Education and Development of Teachers of Mathematics*, éditeurs : Ruhama Even and Deborah Loewenberg Ball, Springer, 2009.
- [10] The 7th ICMI Study, *The Teaching and Learning of Mathematics at University Level*, éditeurs : Derek Holton, Springer, 2001.
- [11] *Circulaire n° 2009-1037 du 23 décembre 2009*, http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/rubrique-bo.html?cid_bo=50134.
- [12] *Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours*, JORF n°0004 du 6 janvier 2010.